REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

9e Circonscription du Rhône

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Joseph RIVIÈRE

Ve République

Electrices, Electeurs,

Depuis 22 ans la population du canton de Tarare m'envoie siéger à l'Assemblée départementale ;

Depuis 20 ans je préside aux destinées de Tarare, deuxième ville de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône ;

Depuis 9 ans je vous représente à l'Assemblée Nationale.

Electeurs, Electrices de la 9e Circonscription du Rhône, je vous remercie de votre confiance.

Le 5 Mars prochain, à nouveau vous allez vous prononcer, à nouveau vous allez prendre position, à nouveau vous allez faire un choix.

Le Pays va dire de façon démocratique s'il est d'accord avec une politique que de nombreuses fois en 9 ans il a approuvée, plus particulièrement en décembre 1965 lors de l'élection du **Président de la République, le Général de Gaulle.**

Pour moi je me suis prononcé depuis 1940 ; pour moi mes positions n'ont jamais varié ; pour moi mon choix est irréversible.

Gaulliste j'étais en 1940, **Gaulliste** je suis en 1967. C'est la raison de mon investiture par ce vaste regroupement qu'est la **Ve République.**

Fidèle à la **majorité** depuis 1958, je suis convaincu d'avance sinon de son accroissement, tout au moins de son maintien.

Je suis encore bien plus convaincu de sa **nécessité.** Tous mes écrits, toutes mes interventions, tous mes rapports, tous mes votes en font foi.

Entre le 20 Juin 1946 et le 1er Juin 1958, date du retour du **Général de Gaulle** aux affaires de l'Etat, nous avons eu 24 gouvernements et 901 ministres...

Entre le 1er Juin 1958 et le 12 Mars 1967, grâce à cette **majorité** à laquelle je me réfère, nous n'avons connu que deux gouvernements et, cinq ministres de 1958 sont encore en place, les nouveaux nommés poursuivant la même politique que leurs prédécesseurs.

N'est-ce pas la preuve d'une **stabilité** jamais obtenue sous la quatrième République ?

N'est-ce pas la condition indispensable d'une **efficacité** jamais rencontrée jusqu'alors ?

N'est-ce pas la raison d'être d'une **majorité** fidèle à un contrat de législature qu'elle est d'ailleurs prête à renouveler ?

Pour moi, pour mon suppléant, c'est le maintien de cette **continuité** qui définit notre objectif principal ; c'est la poursuite de l'œuvre entreprise qui nous guide ; c'est, comme le disait le **Général de Gaulle** en décembre 1959, **la paix, l'indépendance, le progrès économique et social** qui constituent l'essentiel de notre programme.

Electrices, Electeurs, Louis GIRAUD et moi-même nous savons combien la voie qui mène à la prospérité nationale est longue et hérissée de difficultés. Nous savons combien le maintien des institutions, la mise en place du marché commun, l'aboutissement européen, exigent, à la tête de notre **Pays,** une autorité ferme et résolue, et nous savons aussi et surtout combien une opposition divisée et inefficace est incapable de conduire ces destinées à bonne fin.

Pour moi, plus particulièrement, j'ai conscience de n'avoir jamais failli à la tâche que vous m'aviez confiée, et sans être inconditionnel, j'ai seulement essayé de faire preuve de fidélité, de correction et de bon sens.

A l'échelle de **Tarare,** quel est celui qui, objectivement, pourra refuser de reconnaitre les métamorphoses, les changements qui s'y opèrent ?

Quel est celui qui peut nier qu'au sein du **Conseil Municipal** et avec lui nous avons tout fait pour mettre notre ville en situation de se défendre dans la compétition économique et sociale des années à venir ?

Qui peut me démentir quand j'affirme que, depuis 20 ans, **l'équipe municipale,** soudée à son **Maire,** tout en demandant des sacrifices aux contribuables, n'a poursuivi qu'un seul but : rendre notre ville plus saine, plus agréable ; donner à ses familles plus de joie, plus de confort ; à ses jeunes, plus de raisons d'espérer en un avenir équilibré et meilleur ?

A l'échelle du département, que ce soit dans le cadre syndical ou autrement, les équipements de base se sont poursuivis et l'**Assemblée Départementale,** fidèle à sa ligne de conduite en faveur de la jeunesse et des plus deshérités, a fait face aux besoins des communes qu'elles soient urbaines ou rurales.

Oh, sans doute, des efforts permanents et continus sont-ils et seront-ils encore indispensables pour satisfaire au mieux les aspirations des uns et des autres.

Sans doute aussi peut-on s'inquiéter quelque peu de l'avenir des petites communes aux prises avec une démographie en retrait et des charges qui vont croissant.

Pourquoi ne pas voir le problème en face, et d'un commun accord, s'engager hardiment dans la voie de la coopération, de l'aide mutuelle, de l'union de plus en plus étroite des possibilités respectives ?

Le monde, l'Europe, notre Pays, notre région, sont en pleine période de mutation et les bouleversements économiques et sociaux qui les traversent exigent de la part des **responsables** de tous bords, une vigilance de plus en plus accrue.

La nécessité des regroupements, des concentrations et la mise en commun des ressources et des dépenses est irréversible, et l'expansion économique et sociale de notre **pays** en découle.

On ne peut plus vivre comme il y a trente ans. Personne dans le monde agricole ne peut échapper à l'adaptation et à la restructuration des exploitations dans l'intérêt des possibilités de vie des familles. Personne dans le monde industriel ne peut concevoir le maintien d'un individualisme source d'échecs certains, en face d'une concurrence de plus en plus âpre. Personne dans le monde ouvrier ne peut se désintéresser des conditions nouvelles et des exigences que suscitent les comités d'entreprise et le syndicalisme.

Si votre confiance se maintient, ce dont je ne doute pas, mes origines, mes fonctions, mon engagement, me font et me feront un devoir de rester le défenseur de toutes les **libertés,** le conseiller de chacun au cours de permanences mensuelles maintenues et l'animateur d'une activité économique régionale soutenue et développée en dépit des difficultés actuelles.

Je n'ignore pas celles-ci, particulièrement dans les cantons de **Thizy, Amplepuis** et **Lamure-sur-Azergues** et aussi de **Saint-Laurent-de-Chamousset.** Mon souci, en poursuivant les pourparlers engagés à l'échelle départementale, régionale et nationale, sera de trouver les remèdes attendus et de tout faire pour qu'une solution définitive soit apportée au profit des uns et des autres à la situation présente.

Ce faisant, ma collaboration avec **Louis GIRAUD,** dont les qualités commerciales, techniques et sociales sont bien connues, s'avèrera fructueuse, orientée qu'elle sera vers l'intérêt général.

Electeurs, Electrices de la 9e circonscription, en votant pour **Joseph RIVIERE** et pour **Louis GIRAUD,** vous apporterez votre concours à **une politique,** vous maintiendrez **une majorité** qui se veut efficace ; et comme le disait le **Président de la République**, le 9 février dernier, vous donnerez à la **Ve République,** les moyens « de poursuivre en commun une œuvre intérieure et extérieure immense ».

D'avance nous vous en remercions.

VIVE LA 9e CIRCONSCRIPTION !
VIVE LA FRANCE !
VIVE LA REPUBLIQUE !

TITULAIRE :

Joseph RIVIÈRE

Maire de Tarare - Conseiller Général du Rhône

Député sortant

SUPPLÉANT :

Louis GIRAUD

Industriel - Conseiller Prud'homme

COURS

Imprimerie B. LORIN 69 - Tarare